



**100% précaire
100% nécessaire
CONTRACTUEL·LES en Grève
TOUT TRAVAIL MÉRITE SALAIRE!**



**LE JEUDI 02 OCTOBRE 2025, Toutes et
tous en grève et manifestation**

**RASSEMBLEMENT DEVANT LE RECTORAT
A PARTIR DE 8H30**

**CONSTRUISONS ENSEMBLE LE RAPPORT
DE FORCE POUR L'APPLICATION DE NOS
DROITS !**

**Tout travail mérite d'être payé...et dans
les temps !**

***Primes, indemnités, heures supplémentaires etc.... de
nombreux éléments qui composent notre rémunération sont
payés avec des retards parfois très importants, et il faut
attendre des régularisations qui ne se font souvent qu'au prix
de multiples relances.***



***Nous exigeons le respect de notre travail et de notre droit à une
paie intégrale et ponctuelle. La mise en difficulté financière
des personnels de l'Éducation doit cesser immédiatement !***

Modèle de mail pour signaler un non-paiement total ou partiel du salaire destiné aux contractuels.

Objet : Non versement de salaire

À : dpc@ac-mayotte.fr

Cc :

- valerie.andrieu@ac-mayotte.fr
- aboubacar.souffou1@ac-mayotte.fr (1er degré)
- zenali.fila@ac-mayotte.fr (2nd degré)
- cgt.mayotte@gmail.com

Corps du message :

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous adresser le présent courriel pour vous signaler un problème de non-paiement de salaire.

Informations concernant l'agent :

- **Nom et Prénom :** [Votre Nom et Prénom]
- **Corps/Fonction :** [Professeur des écoles, PLP, Certifié.e, Contractuel.le, AESH, etc.]
- **Établissement/École d'affectation :** [Nom de votre établissement/école]

Détails du problème :

- **Mois de la rémunération concernée :** Septembre [Mois]
- **Nature du problème :**
 - **Non-paiement TOTAL du salaire.**
 - **Non-paiement PARTIEL du salaire.**
- **Si paiement partiel, montant approximatif non versé ou élément manquant :**
[Décrivez ce qui n'a pas été versé : ex. : prime, HSA, ou la différence de montant si connue.]
- **Date du versement :** [Indiquez si rien n'a été versé, ou la date où vous avez constaté le versement partiel.]

Ce non-paiement total/partiel me place dans une situation financière difficile. Je vous saurais gré de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour régulariser ma situation salariale dans les plus brefs délais.

Je vous remercie de me tenir informé(e) des actions entreprises et de la date prévisionnelle de versement.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,

[Votre Nom et Prénom]



à Madame DEBUCHY,
Rectrice de l'académie de Mayotte

Objet : Préavis de grève pour l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale de Mayotte, à compter du 8 octobre.

Madame la Rectrice,

Conformément aux dispositions légales, la **CGT Éduc'action Mayotte** vous adresse par la présente un **préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale (enseignants, CPE, AESH, APS, AED, administratifs, agents, etc.), titulaires et non-titulaires**, du 8 octobre jusqu'à la fin du mois, soit **du mardi 8 octobre au jeudi 31 octobre 2025 inclus**.

Ce préavis de grève est déposé en réponse aux **graves et persistantes anomalies de paie** qui plongent de nombreux foyers dans une précarité financière inacceptable. Malgré les alertes depuis plusieurs mois et l'aggravation critique de la situation en septembre, l'administration ne parvient pas à garantir le versement intégral et ponctuel des salaires.

La promesse d'acompte du Rectorat entre le 6 et le 10 octobre est perçue par le mouvement comme une **solution palliative et dégradante**, qui ne répond pas aux causes profondes de ces dysfonctionnements. Pour la CGT Éduc'action, ces difficultés sont le résultat de **choix politiques** et de **restrictions budgétaires** imposées à l'Académie de Mayotte.

Certaines difficultés persistent depuis des années, rendant indispensable une restructuration du système afin d'offrir de meilleures conditions de travail aux agents dans les différents services et d'assurer pleinement l'accomplissement de la mission de service public.

La CGT Éduc'action Mayotte exige l'ouverture immédiate de négociations afin d'obtenir des garanties concrètes et des solutions durables concernant les revendications suivantes :

- **La mise en place d'un plan d'urgence** pour garantir le versement de **100% des traitements à date fixe** pour *tous* les personnels ;
- **La suppression des restrictions budgétaires** sur les services de l'Académie de Mayotte afin de **permettre une réponse à leurs besoins**.
- **Le renforcement urgent et pérenne des équipes du Rectorat** ainsi que des services mutualisateurs et de la DGFIP dédiés à la paie à Mayotte.

La mise en œuvre de ces mesures est indispensable pour le respect du **droit à la dignité salariale** de l'ensemble du personnel de l'Éducation Nationale à Mayotte.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de notre haute considération.

Fait à Mayotte, le 1er octobre 2025.

Bruno DEZILE pour le SDEN CGT Éduc'action Mayotte

Modèle de lettre pour demande d'indemnités pour salaires ou sommes dues en retard :

Nom et prénom
adresse personnelle
établissement de rattachement administratif
statut

Mme. la Rectrice de Mayotte
DPC / gestionnaires de paie
Rectorat de l'académie de Mayotte

Date du jour d'envoi

(très important, c'est cette date qui comptera pour une éventuelle procédure au Tribunal administratif ultérieurement)

Objet : mise en demeure de versement de (préciser l'intitulé de la somme non-perçue) du/des mois de préciser mois et année) et d'intérêts moratoires.

[Lettre recommandée électronique..](#)

Madame la Rectrice de Mayotte,

A ce jour, je n'ai pas été payé(e) pour la somme due suivante : (préciser l'intitulé de la somme non-perçue) du/des mois de préciser mois et année), soit la somme de **(préciser)**.

Je vous mets en demeure par la présente du paiement du principal et le versement d'intérêts moratoires et d'indemnité de retard sur la base du taux de l'intérêt légal, en vertu de la Circulaire du Budget n°140 du 24 octobre 1980.

Veillez recevoir, Madame la Rectrice de Mayotte, l'expression de mes salutations distinguées

Signature



Objet : Demande de non-application de retenues sur salaire suite aux mouvements sociaux du fait de la crise de paie

Madame la Rectrice,

Nous nous adressons à vous suite aux mouvements sociaux et grèves qui se sont déroulés, notamment dans l'Éducation Nationale, en particulier dans le contexte de **crise de paie majeure** que connaît l'Académie de Mayotte.

Vous avez vous-même reconnu l'ampleur de l'« accident » et mesuré à quel point les dysfonctionnements dans le versement des salaires de septembre ont engendré des **conséquences financières extrêmement dramatiques** pour un certain nombre de nos personnels.

Compte tenu de cette situation exceptionnelle, où les personnels ont été confrontés à un **défait de paiement initial**, plaçant ainsi de nombreux foyers dans une grande précarité, nous vous demandons instamment de faire preuve de **clémence et de responsabilité**.

Nous vous prions de prendre la décision de **ne pas appliquer de retenues sur salaire** pour les personnels qui ont exercé leur droit de grève dans le cadre des mouvements qui ont eu lieu. Retenir des jours de salaire dans un contexte où l'institution elle-même est à l'origine de graves dysfonctionnements de paie serait perçu comme une double peine, alourdissant la charge financière et psychologique des agents déjà durement éprouvés.

Nous saluons les mesures d'urgence que vous avez prises, en coordination avec la DRFIP, pour verser des acomptes aux agents concernés. Nous vous demandons que cette dynamique de soutien se poursuive par un geste fort et apaisant, celui de **l'abandon des retenues sur salaire** liées à la grève.

Nous restons à votre disposition pour aborder ce point, ainsi que les engagements que vous avez pris pour pérenniser les processus de paie et améliorer la situation à l'avenir.

Veuillez agréer, Madame la Rectrice, l'expression de notre haute considération.

Bruno DEZILE pour le Bureau de la CGT Éduc'action Mayotte



Compte-rendu

Heure syndicale du 07 octobre



Forte mobilisation à cette réunion avec 38 participants dont Bruno Dézile, Secrétaire général de la CGT Educ'Action Mayotte.

I – Bilan des actions déjà menées

- **Le collectif de Mtsamboro est né:** grande solidarité, bel esprit. On a été vu et entendu. Le collectif du collège de Mtsamboro, est né !
Remerciements à toutes celles et ceux qui ont aidé, accompagné, soutenu, crié, transpiré, dessiné !!

II- Bilan du premier jour de versement des acomptes

- **Au collège de Mtsamboro:** Seul un collègue, sur les 40 concernés, a reçu un acompte.
- **Sur l'île:** Selon Bruno Dézile, secrétaire général de la CGT Educ'Action Mayotte, seule une dizaine de personnes ont reçu l'acompte promis.

➔ Tenez M.Dassy au courant lors de la réception (ou pas) de l'acompte dans les prochains jours

III- Actions à mener avant et pendant les vacances

- **Actions judiciaires individuelles et collectifs:** A été évoquée la possibilité d'une action juridique collective.
 - Avant toute action collective, une action individuelle est nécessaire selon la CGT. Cette position a fait débat dans l'assemblée. La lettre de demande d'indemnité (que vous trouverez dans le groupe de discussion du collectif) est à compléter et à envoyer à la rectrice. A été évoquée la possibilité d'un

envoi commun par le collectif (frais d'huissier à prévoir si cette solution est retenue).

- A été précisé par M.Dézile qu'une action collective sera longue (mois, année ?) sans certitude de grand gain.
- La CGT a fait une demande de non-retention de salaires pour les jours de grève.
- **Coalitions du Nord:** Charlotte se porte volontaire pour être émissaire dans les établissements du nord (Dzoumogne, Mtsangamouji, Lycée du Nord). Elle a déjà commencé à s'y rendre et faire passer deux messages:
 - Un message de soutien à l'auto-organisation dans chaque établissement avec la proposition de création de fil de discussion pronote et des groupes whatsapp sur les salaires.
 - Un message d'unité entre nos établissements appelant à la coordination de nos actions prochaines via la création d'une Coalition du Nord. A été évoqué la possibilité d'agrandir la coalition au premier degré du nord et d'intégrer le service de paie de Kahani.

➔ **Dans ce sens nous appelons tout le personnel du Nord à se réunir en AG le lundi 13 octobre à 10h chez Djam à Dzoumogne (voir affiche proposée par Charlotte dans le groupe whatsapp du collectif).**

- **Action du collectif avant les vacances:** A été voté à 27 pour, une action à mener en fin de semaine afin de maintenir une pression auprès du rectorat. Les modalités de l'action, aussi bien que la date, n'ont pas été définies.

Ce pourrait être le jeudi, le vendredi ou le samedi.

Les actions évoquées sont les suivantes:

- Applaudir quotidiennement 2 min avant la récré de 9H20 les enseignants travaillant bénévolement;
- Opération escargot (fil de voiture se suivant et roulant doucement et donc gênant la circulation) dans le nord;
- Marche de protestation avec banderoles pour rejoindre le lycée du nord ou à mi-chemin (en concertation avec les personnels du lycée du nord)
- Grève massive et manifestation devant le collège pour retapisser l'extérieur du collège de banderoles.
- Blocage du rectorat

➔ **Des sondages seront proposés pour faire remonter d'autres actions possibles et décider celles qui auront nos faveurs.**

IV - Caisse de solidarité

- **Période avant acomptes:** 7000€ récoltés, 5000€ prêtés, reste 2000€. Gros prêt (en moyenne 1000€) dont le but était de payer les grosses factures/dettes afin d'éviter le blocage des comptes en banque.
- **Des comptes bancaires déjà bloqués pour certains collègues d'où une réorganisation des prêts.**
- **Aide en espèce pour la vie quotidienne:** 100€ toutes les semaines pour les frais de la vie quotidienne pour toutes celles et ceux qui en font la demande.
- **Nouvelle récolte de prêt:** Nous appelons les collègues à faire/refaire un prêt à la caisse de solidarité pour financer cette nouvelle aide. Ce prêt sera rendu le 25 janvier.
- **Cagnotte en ligne:** Nous allons ouvrir une cagnotte en ligne afin de recevoir des dons venus de l'extérieur. Il faudra la partager massivement. Nous cherchons actuellement une personne pour gérer cette cagnotte.

➔ **N'hésitez pas à solliciter l'aide de la caisse en vous rapprochant d'Erwan COIC.**